

Discours de Pierre Pflimlin (Paris, 25 mars 1952)

Légende: Le 25 mars 1952, lors de la conférence agricole européenne au Qay d'Orsay, Pierre Pflimlin, ministre d'Outre-Mer de la France, expose aux délégués des États membres du Conseil de l'Europe, l'importance que son gouvernement accorde à l'intégration agricole de l'Europe.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. AE 5797.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_pierre_pflimlin_paris_25_mars_1952-fr-19b8f280-e2ff-4ad5-b426-6319fea131fd.html

Date de dernière mise à jour: 23/10/2012

Réunion préparatoire sur l'organisation européenne des marchés agricoles

Discours de M. Pflimlin

Ministre de la France d'Outre-Mer (France) (Paris, 25 mars 1952)

Messieurs, je suis infiniment sensible à l'honneur que vous faites à la Délégation française en m'appelant à présider cette Conférence. Je vous en exprime mes plus sincères remerciements.

Nous abordons aujourd'hui une tâche dont l'importance apparaît aux yeux de tous ceux qui sont ici réunis.

C'est la première fois en effet que des Ministres de nombreux pays européens se réunissent spécialement pour aborder en commun les problèmes posés par le ravitaillement de l'Europe et le développement de son Agriculture et pour étudier les moyens de les résoudre.

L'idée d'une Organisation Européenne des Marchés Agricoles et d'une union plus étroite des Agricultures des pays européens répond à des préoccupations qui se sont manifestées depuis quelques années avec une force et une précision croissantes dans de nombreux pays et dans les milieux les plus divers.

Dès 1948 le Plan Marshall cherchait à développer la production agricole afin d'assurer l'Europe contre la famine et d'alléger la charge que faisaient peser sur l'Economie Européenne les importations de denrées alimentaires payables en dollars.

A plusieurs reprises, notamment en 1949, l'O.E.C.E. a vigoureusement insisté sur cet effort d'expansion et sur la nécessité, pour le rendre possible, de régler le problème des débouchés par la création de marchés garantis. Les travaux approfondis effectués par cette Organisation faciliteront certainement, dans une large mesure, nos propres travaux.

Les mêmes préoccupations se sont exprimées au Conseil de l'Europe dont l'Assemblée a décidé, en 1950, de mettre à l'étude la création d'une autorité européenne spécialisée pour l'Agriculture. Ces études ont abouti au vote par l'Assemblée Consultative, à sa Session de Décembre dernier, d'une recommandation tendant à la réunion d'une Conférence d'experts.

Cette volonté générale d'une coopération plus poussée des pays européens en matière agricole a suscité des projets concrets d'intégration. M. MANSCHOLT, Ministre de l'Agriculture, du Ravitaillement et des Pêcheries des Pays-Bas, est l'auteur d'un plan qui a été accueilli dans tous les pays d'Europe avec le plus vif intérêt et qui doit aujourd'hui retenir notre attention.

Dans les milieux professionnels, le projet d'une Union Européenne de l'Agriculture a été accueilli avec faveur et des organisations comme la Fédération Internationale des Producteurs Agriculteurs, la Confédération Européenne de l'Agriculture, lui ont consacré de nombreux travaux du plus haut intérêt. Enfin, l'Organisation de l'Agriculture et de l'Alimentation des Nations Unies a, au cours de sa dernière Assemblée générale, approuvé et encouragé les initiatives d'intégration de l'Agriculture européenne.

Un tel concours de travaux et d'initiatives indépendantes est une preuve de l'importance du problème, de l'intérêt et des espoirs que suscite sa solution.

Deux faits, à mon sens, doivent dominer nos débats: le ravitaillement de l'Europe n'est pas assuré; la production agricole de l'Europe est insuffisante mais elle peut être développée dans une large mesure.

Je crois que nous avons le devoir de faire tout notre possible pour créer le climat économique de cette expansion nécessaire de la production en cherchant à équilibrer les marchés agricoles, en garantissant les débouchés, en développant les échanges de produits agricoles à l'intérieur de l'Europe, en créant les conditions d'une saine concurrence orientée vers l'abaissement des prix de revient.

Tels sont les objectifs des projets dont cette réunion préparatoire aborde l'étude. Nous pensons que ces

objectifs devraient pouvoir être acceptés par tous les pays européens et accueillis avec espoir par les peuples.

L'esprit dans lequel nous devons aborder ces travaux, et je suis convaincu que sur ce point nous sommes unanimes, est un esprit de solidarité. Nous croyons que l'entreprise aurait peu de chance de succès si tous les pays participants n'y trouvaient pas la solution de certains de leurs problèmes, problèmes d'approvisionnement pour les uns, problèmes de débouchés pour les autres, problèmes d'investissements pour la plupart.

La pool agricole ne doit pas être non plus conçu en faveur d'une seule catégorie sociale. Nous pensons qu'en réalité les intérêts de toutes les catégories sociales sont solidaires. Au fond, les intérêts des producteurs ne sont pas opposés à ceux des consommateurs ni ceux des ruraux à ceux des citadins. Les premiers doivent bénéficier de prix stables et de débouchés assurés, mais ils doivent aussi se plier aux disciplines d'une certaine concurrence, dès lors que celle-ci est loyale afin d'être stimulé à abaisser leurs prix de revient en modernisant leurs techniques et leurs exploitations. Les seconds doivent bénéficier d'un ravitaillement stable et de prix normaux, mais ils doivent comprendre que l'octroi aux agriculteurs d'une certaine sécurité économique les protège également eux-mêmes.

Enfin, l'industrie a le plus grand intérêt à l'existence d'une agriculture en expansion et en progrès, d'abord parce qu'une telle agriculture lui ouvre des débouchés accrus, ensuite parce qu'elle contribue à établir des conditions économiques stables favorables au développement industriel.

Notre entreprise est peut-être audacieuse! Elle est certainement difficile. Nous devons nous rappeler que nos économies sont fragiles, que l'agriculture n'est pas seulement un secteur de la production mais un mode de vie et que sa prospérité est un élément nécessaire à l'équilibre moral et politique de nos nations.

A l'audace de nos objectifs, nous devons donc allier la prudence de notre action, nous garder de toute improvisation et savoir, pour avancer plus sûrement, procéder par étape successive. Une méthode souple et progressive permettra d'éviter les perturbations brutales susceptibles de provoquer contre l'idée d'unification européenne elle-même des réactions brutales.

Nous devons être conscients du fait que nous ne réaliserons l'œuvre d'organisation et d'unification des marchés agricoles qu'avec l'accord et l'appui de l'opinion publique et particulièrement de l'opinion agricole.

En abordant cette conférence, notre espoir dépasse le domaine de l'agriculture et de l'économie européenne; il concerne le destin même de notre continent. Pour nous, la création d'une communauté européenne de l'agriculture serait une nouvelle et importante étape dans la voie difficile mais nécessaire de l'unité européenne, devoir et exigence de notre génération. C'est la vie même de l'Europe qui est intéressée à notre entreprise, la vie physique des Européens d'abord qui est, selon l'adage, la première exigence; la vie matérielle aussi par la sécurité du travail et une amélioration des conditions économiques de l'existence; la vie politique enfin. Après avoir effacé ces dissensions politiques, notre Europe doit, par l'union, mettre un terme à ses luttes économiques pour retrouver dans la politique mondiale le poids que lui méritent les valeurs qu'elle a dans l'étendue de ses ressources et légalité de ses peuples.

Nous avons conscience, n'est-il pas vrai, que cette forme recréée d'une Europe rénovée est la condition et la chance de la paix.

Messieurs, en abordant nos travaux, formons ensemble le vœu que, par notre effort commun, il nous soit donné de faire aboutir cette conférence à un résultat positif et d'avoir ainsi accompli le devoir qui nous incombe.